

### « C'est pas Versailles ici » ?

Bien que des mesures d'économie d'énergie aient été prises (programme Sequoia pour le bâti, passage au LED des éclairages publics, remplacement des chaudières par des pompes à chaleurs, extinction plus tôt des lumières en façade des bâtiments publics...), la gestion de la crise énergétique nécessite un plan bien plus disruptif comme en témoigne l'incident de la fermeture de la piscine qui n'a pas été anticipé. Une solution a certes été trouvée rapidement mais celle-ci n'est que temporaire. Les collectivités territoriales et les entreprises devraient bénéficier du bouclier tarifaire mais cela ne les dispensera pas de travailler leurs plans de continuité d'activité et d'installer une stratégie d'entraînement.

Si l'Etat s'est engagé à être exemplaire et les grandes entreprises ont été mobilisées, l'ensemble des TPE et PME et leurs salariés ont aussi un rôle à jouer. Le partenariat entre Versailles Grand Parc et la Chambre du Commerce et de l'Industrie doit permettre de les accompagner. Des groupes de travail ont été lancés au niveau national par thème, à décliner localement. En l'absence de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET, qui comporte un volet Energie), il est bien temps d'animer des ateliers pour accélérer la transition énergétique. La concertation doit être systématisée pour trouver des solutions locales acceptables. Baisser la température n'est pas applicable partout : engagement a été pris en conseil municipal de préserver les écoles et les EHPAD. Lorsque les mesures « anti-gaspi » ont déjà été prises, construire des plans d'action pour réduire de 10% la consommation d'énergie suppose, comme pour tous les sujets environnementaux, des compétences techniques pointues pas toujours présentes dans les collectivités territoriales. La solution pour y remédier ne réside pas seulement dans le recours à des prestataires spécialisés mais également dans la co-construction avec les associations. Certaines peuvent avoir dans leurs rangs des experts qui ne demandent qu'à travailler sur le plan de transformation du territoire et sur une vision stratégique dans l'intérêt des citoyens. Les difficultés à établir un PCAET et un PPBE (dont le vote a été reporté une nouvelle fois) qui ne soient pas de purs exercices administratifs illustrent parfaitement la problématique. Les citoyens doivent aussi apporter leur contribution et appliquer « les gestes qui comptent ». Ceux qui se battaient contre la pollution lumineuse peuvent se réjouir de l'extinction des bâtiments publics et compter sur celle des commerces récalcitrants.

La crise sanitaire a été un accélérateur de transformation digitale et a notamment permis le déploiement du télétravail que certaines entreprises ont pérennisé pour faire des économies sur les coûts immobiliers. Félicitons-nous que la crise énergétique soit un accélérateur de transition écologique. Une crise est toujours de croissance.

Anne-France Simon

[ensemblevivonsversailles@gmail.com](mailto:ensemblevivonsversailles@gmail.com)

[Ensemblevivonsversailles.fr](http://Ensemblevivonsversailles.fr)